



Cancer : un défi pour toute la société



Le cancer est la première cause de mortalité en France. En même temps que la maladie gagne du terrain, la connaissance que nous en avons a considérablement évolué.

S'informer, en parler. Les personnes malades et leurs proches ont besoin d'informations médicales, juridiques et réglementaires. Pour y répondre, l'Institut national du cancer et la

Ligue nationale contre le cancer **ont lancé le 27 janvier dernier la plate-forme « Cancer info »**, accessible par téléphone ou par Internet.
Cancer info : www.e-cancer.fr/cancer-info

Cancer info :
0810 810 821
prix d'un appel
local, du lundi
au samedi de
9 h à 19 h

Miser sur le dépistage

Certains cancers peuvent être dépistés. Plus une tumeur est détectée tôt, meilleures sont les chances de guérison. **Certains dépistages bénéficient d'un programme organisé par les autorités de santé publique.**

Cancer du sein : les femmes âgées de 50 à 74 ans sont invitées par courrier, tous les deux ans, à réaliser une mammographie. Examen pris en charge à 100 %.

Cancer colorectal : hommes et femmes de 50 à 74 ans sont invités par courrier, tous les 2 ans, à effectuer un test de recherche de sang dans les selles (en liaison avec leur médecin traitant).

Peuvent être dépistés dans le cadre d'une démarche individuelle

Cancer du col de l'utérus : frottis préconisé pour les femmes de 25 à 65 ans, à pratiquer tous les 3 ans, après deux frottis négatifs espacés d'un an. Un vaccin contre certains virus, responsables de ce cancer, existe. Il est destiné aux jeunes filles à partir de 14 ans.

Cancer de la prostate : c'est le cancer le plus fréquent chez l'homme. Le dépistage, par toucher rectal et dosage du taux de PSA dans le sang, est conseillé aux hommes de plus de 50 ans.

Cancer de la peau : surveiller ses grains de beauté et taches. Le Syndicat national des dermatologues organise chaque année une journée de dépistage gratuit.
www.syndicatdermatos.org

Journée nationale de dépistage des cancers de la peau : jeudi 19 mai 2011.

INFO MUTUELLE

Vignette blanche barrée, blanche, bleue et orange... Il existe désormais quatre taux de remboursement des médicaments par l'assurance maladie : 100 %, 65 %, 35 % et 15 %. En 2011, votre mutuelle a choisi de poursuivre le remboursement en totalité, quelle que soit la couleur de la vignette.
Pharmacie = 100 % du TM (ticket modérateur) = l'adhérent n'a rien à payer

LE BON SERVICE

Vous recherchez des soins de qualité au meilleur coût? Ayez le réflexe de consulter le réseau des centres de soins mutualistes, ouvert à l'ensemble de nos adhérents. Ils garantissent un accès à des soins de qualité pour tous, avec un reste à charge le plus minime possible.
Retrouvez toutes les coordonnées sur : www.mutualite.fr

LE PLUS MIEUX-ÊTRE

Les garanties de la Mutuelle Mieux-Être comprennent le remboursement des vaccins suivants : diphtérie, tétanos, polio, hépatite B, coqueluche, rubéole, BCG. Pour connaître l'ensemble des vaccins à faire tout au long d'une vie, demandez votre calendrier des vaccins et des dépistages **en appelant Mieux-Être Relation Adhérents au 01 44 93 40 40.**

ACTUS SANTÉ

L'asthme en France : plus de 4 millions de personnes atteintes

Selon une étude de l'Irdes sur l'asthme, 10,2 % de la population française (soit 6,25 millions de personnes) ont souffert d'asthme au cours de leur (...) [lire la suite...](#)

La santé des Français « globalement bonne », mais il reste du chemin à faire

« L'état de santé en France apparaît globalement bon », d'après le rapport 2009-2010 de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des (...) [lire la suite...](#)

Un peu d'activité physique réduit les risques de cancer du côlon et du sein

À l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, l'Organisation mondiale de la santé (Oms) a publié une étude sur les bienfaits du sport. Selon (...) [lire la suite...](#)